

**Point 07**: Débat d'orientations budgétaires 2019

**Intervention : Mireille PERNOT (Rezé)**

Madame la présidente, chers collègues,

Une fois n'est pas coutume, nous pouvons saluer le talent de ce gouvernement pour mettre au pas de l'austérité les budgets des établissements et collectivités !

Après avoir inventé la signature de contrat pistolet sur la tempe, chacun aura apprécié la dernière innovation : l'utilisation des réseaux sociaux par LREM pour une grande campagne de dénigrement des élus locaux avec le hashtag #BalanceTonMaire. Appréciations au passage, toute la considération que cela dénote pour des piliers essentiels de la démocratie de proximité ! Voilà ce qui arrive quand on fait élire n'importe qui !

Notons tout de même, car c'est presque un évènement, que le projet de loi de finances 2019 ne comprend pas de nouveauté majeure en matière de finances locales. Nous pourrions nous en réjouir, si nous n'avions déjà beaucoup perdu et si une énième réforme n'était annoncée pour début 2019. Avec l'objectif affiché d'une nouvelle contribution de 13 Milliards d'euros des collectivités à la réduction du déficit public, d'ici 2022. En attendant, cette année, notre budget subira les premiers effets de la contractualisation contrainte et forcée par l'Etat. Cette grande marche en arrière de la décentralisation a tout d'une mise sous tutelle étatique, renforcée d'ailleurs par la suppression de la TH. Elle met en question la capacité à respecter les choix démocratiques fait par les citoyens lors des élections municipales.

Ainsi, le 29 juin dernier, la Métropole Nantaise s'est vu appliquer le fameux taux de 1,2 % maximum d'évolution des dépenses de fonctionnement. Un objectif volontairement insoutenable, qui ne tient pas compte de l'inflation qui pourrait atteindre 2,1 % en 2018 selon la Banque de France, ni de l'évolution des recettes, ni même des engagements déjà contractés comme le MIN. 75 % du montant du dépassement sera donc repris par l'État, diminuant de fait l'épargne que nous aurons dégagée pour financer nos investissements.

Malgré ces baisses de dotations déguisées, la situation financière de la Métropole est saine. La stratégie adoptée en début de mandat autour de l'augmentation assumée de la fiscalité, d'un ré-endettement maîtrisé et des plans d'économies en fonctionnement, permet d'envisager un niveau d'investissement extrêmement fort. Soulignons que ces investissements préparent l'avenir et démultiplient le dynamisme économique du territoire.

Ainsi, le taux de chômage est de 6,9 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 sur le bassin d'emploi Nantais. Cette dynamique de l'emploi, nous la retrouvons directement sur les recettes du versement transport dont nous avons porté le taux à son maximum, et devraient atteindre 163 millions d'euros en 2018.

80% de ce versement transport sera affecté au budget annexe des Transports nouvellement créé. Les besoins d'investissements sont forts en la matière notamment pour

financer l'acquisition de nouveaux bus articulés moins polluant et pour la mise en service des premiers Busways électriques. Nous devons également préparer l'avenir avec le lancement d'études pour desservir l'Île de Nantes en tramway. Notre groupe restera par ailleurs extrêmement vigilants afin que la part payée par les usagers revienne autour des 40% comme nous l'avions évoqué en 2015.

Contrairement au Gouvernement, notre stratégie en matière de déplacement n'est pas punitive pour les automobilistes, elle vise avant tout à offrir des solutions pour encourager les mutations. Ainsi, 1000 places supplémentaires de stationnement seront créées en parcs relais à Neustrie, à la Porte de Vertou, mais également deux parkings pour les gares de Bouaye et Couëron. Nous encourageons l'utilisation des transports en commun bien au-delà du territoire Métropolitain. Cette politique est indispensable pour une mise en œuvre réelle d'une transition énergétique utile socialement. Le Gouvernement pourrait s'en inspirer, développer les trains du quotidien, s'il était moins occupé à renflouer les caisses pour payer le CICE, ou compenser l'abandon de l'ISF.

Dans la même veine, nous souhaitons mettre fin aux passoires énergétiques. Le renforcement de versement de primes thermiques en faveur de la réhabilitation du parc privé et les aides versées en faveur du logement social accompagnent la transition et font baisser les factures des ménages.

Dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, 2019 verra la poursuite des investissements pour l'entretien et l'adaptation de notre patrimoine pour satisfaire aux besoins de l'ensemble de nos habitants, et répondre au défi climatique.

Les dépenses d'investissement vont ainsi approcher les 450 M€. Ce niveau d'investissement est sans précédent dans l'histoire de la métropole et les élus communistes et républicains s'en félicitent

Avec ces orientations budgétaires, la métropole porte à nouveau haut et fort la solidarité, comme nous le faisons avec le soutien actif à la construction de logements sociaux. Face aux mauvais coups qui pleuvent, y compris sur les offices publics de l'habitat, ici nous n'abandonons pas, le dispositif d'accompagnement de Nantes Métropole Habitat en est l'illustration.

Pour conclure, notre groupe prendra toute sa part dans la réalisation des projets qui font l'esprit de ce budget, et qui allient l'ambition à la progression de la justice sociale. C'est peut-être ça, finalement, le jeu à la nantaise !

Je vous remercie de votre attention.